

VISITE DU CONSEILLER FEDERAL ERNEST BRUGGER EN URSS
DU 26 MARS AU 3 AVRIL 1973

Entretien de M. le Conseiller Fédéral E. Brugger avec
 M. N. Patolitchev, Ministre du Commerce extérieur de l'URSS,
 Moscou, le 27 mars 1973.

Participent du côté suisse:

- M. E. Brugger, Conseiller Fédéral, chef du département
de l'économie publique
- M. R. Probst, Ambassadeur, délégué du Conseil Fédéral aux
accords commerciaux
- M. J. de Stoutz, Ambassadeur de Suisse en URSS
- M. J. Mermod, Conseiller industriel et scientifique de
l'Ambassade de Suisse (procès-verbal).

Participent du côté soviétique:

- M. N.S. Patolitchev, Ministre du Commerce extérieur de
l'URSS
- M. V.I. Simakov, chef du département de l'Europe de l'Ouest
- M. A.I. Ivanov, chef adjoint, dépt Europe de l'Ouest
- M. Y.V. Balotte, dépt Europe de l'Ouest (s'occupe de la
Suisse)
- M. A.G. Vorona, chef du protocole du Ministère
- M. Baranov, chef de la représentation commerciale de l'URSS
à Berne.

Début de la séance: 27 mars, 15.00 heures.

Introduction:

M. N. Patolitchev souhaite la bienvenue à M. E. Brugger
 et discute tout d'abord du programme établi pour le séjour
 de son invité en URSS.
 M. Patolitchev propose ensuite de passer aux discussions
 proprement dites.

M. E. Brugger: J'aimerais exprimer avant tout ma satisfaction de voir aujourd'hui-même être créée une Commission mixte pour la collaboration scientifico-technique, industrielle et économique entre nos deux pays. C'est un nouvel instrument qui nous donne la possibilité d'élargir nos relations commerciales. Nous espérons fermement que cet accord ne restera pas seulement sur le papier, mais qu'il se concrétisera, qu'il s'exécutera.

M. N. Patolitchev: Nous vous appuyerons dans ce sens.

M. R. Probst: Cette Commission mixte a été créée aujourd'hui-même par un échange de Notes entre le Ministère des Affaires Etrangères de l'URSS et l'Ambassade de Suisse en URSS. A ces notes étaient jointes deux lettres explicatives, l'une de M. D. Gvichiani à moi-même, l'autre étant la lettre réponse que j'ai adressée à M. D. Gvischiani. Nous espérons que cette Commission mixte facilitera notre coopération et nous avons noté avec intérêt que le Ministère du Commerce extérieur sera représenté dans cette Commission. Nous sommes en tout cas heureux qu'il existe maintenant entre la Suisse et l'URSS une Commission mixte semblable à toutes celles que l'URSS a déjà avec bien d'autres pays.

M. N. Patolitchev: Nous sommes pour ces commissions, qu'elles soient soviéto-finnoise, soviéto-autrichienne, etc. D'ailleurs je suis moi-même le président de la Commission pour le Commerce entre l'URSS et les USA et je prends également part aux travaux de la Commission mixte soviéto-française.

Liste des sujets abordés:

1) Le gaz naturel	pages 3 et 4
2) L'uranium enrichi	page 5
3) Ciba-Geigy	pages 6 et 7
4) Sulzer	page 8
5) Alu-Suisse	page 9
6) La propriété industrielle et les marques	page 10
7) L'accord entre la Suisse et le Marché commun	page 11

Fin de l'entretien 17.00 heures.

Entretien de M. le Conseiller Fédéral E. Brugger avec M. N. Patolitchev, Ministre du Commerce extérieur de l'URSS, Moscou, le 27 mars 1973.

Sujet: le gaz naturel

M. E. Brugger: J'aimerais vous parler M. le Ministre d'une série de problèmes intéressant nos deux pays et vous ne vous étonnerez pas si je commence par le gaz naturel. Pour l'instant, notre approvisionnement en gaz naturel est suffisant, mais il en sera tout autrement dans une dizaine d'années. Je ne vous rappellerai pas d'ailleurs tous les détails des contacts que nous avons pris dès 1970 avec votre pays sur cette question. Je crois qu'aujourd'hui il revient à vous de me dire si l'URSS est intéressée à vendre son gaz naturel en Suisse également et, si oui, alors nous devons commencer les discussions et les négociations.

M. N. Patolitchev: Je puis vous répondre ceci tout de suite: Nous avons maintenant terminé le premier tour de vente de gaz naturel à l'Europe. Nous nous sommes engagés à livrer annuellement 1.5 Mia de m³ de gaz à l'Autriche. Les livraisons à l'Allemagne de l'Ouest ne font que commencer alors que celles avec la France ne pourront avoir lieu qu'après l'achèvement des gazoducs prévu pour 1974. Comme les demandes n'ont pu être satisfaites, nous étudions actuellement le second round dans nos ventes de gaz à l'Occident. Cette étude sera terminée cette année et l'on se doit de dire que d'une part les besoins de chaque pays ont augmenté et que le gaz naturel sibérien est bien éloigné de l'Europe. Mais nous construirons les gazoducs nécessaires pour que soit possible l'exploitation de ce gaz. Dès que notre étude sera achevée, nous vous ferons savoir s'il nous est possible ou non de vous vendre du gaz naturel.

M. R. Probst: La Suisse est un petit pays et cependant, vers 1978, nous pourrions consommer 2 Mia de m³ de gaz naturel soviétique par année. Pour le moment, notre approvisionnement en gaz naturel est garanti, mais il faut commencer dès aujourd'hui à s'occuper du futur, d'où la proposition d'entreprendre des discussions prospectives. Vous avez également en URSS un plan à longue échéance et nous serions heureux d'avoir prochainement des contacts exploratoires.

M. N. Patolitchev: J'aimerais dire aussi que les accords de livraison conclus, sont des accords à long terme, 20 - 25 ans.

M. R. Probst: Oui, je comprends, mais nous ne voulons pas attendre pour discuter avec vous de ces questions.

M. N. Patolitchev: Personne ne vous oblige à attendre!

M. R. Probst: Très bien, alors étudions ces questions dès maintenant, ensemble.

M. N. Patolitchev: D'accord, mais nous avons encore sur notre liste du premier tour, la Finlande et la Suède et nous ne sommes pas prêts pour discuter du second tour dans nos ventes de gaz naturel.

M. R. Probst: Du côté suisse nous avons également du temps devant nous, puisque ce n'est qu'en 1978 qu'il nous faudra les 2 Mia de m³ de gaz mentionné. Il me semble donc que d'ici là nous serons prêts pour le second tour et nous voudrions qu'une délégation de Suisse-gaz vienne ici, à Moscou, pour avoir prochainement des discussions exploratoires.

M. N. Patolitchev: D'accord avec cette proposition.

M. R. Probst: Cette délégation annoncera son arrivée par l'Ambassade.

M. E. Brugger: Nous ne voudrions cependant pas à ce stade vous créer des difficultés dans l'exécution de votre "premier tour" de vente de gaz.

M. N. Patolitchev: Là n'est pas la question. Je vous dirai que nous avons du gaz dans la région d'Orenbourg, mais ce gaz n'est chimiquement pas propre. Pour chaque 5 Mia de m³, il faut prévoir une usine de purification du gaz, c'est un gros travail, mais nous le ferons.

M. R. Probst: J'ajouterai que la Suisse a d'autres possibilités pour son approvisionnement en gaz que l'URSS. C'est ainsi qu'au terme d'un accord, nous pourrions recevoir annuellement 1/2 Mia de m³ de gaz de la conduite allant de la Hollande sur l'Italie. Par un autre accord, la Suisse recevra 1 Mia de m³ de gaz d'Algérie. Pour compléter ces approvisionnements nous souhaiterions entrer en matière avec l'URSS.

M. E. Brugger: Je prends donc note qu'une délégation de Suisse-gaz viendra cet été à Moscou pour des discussions exploratoires, je pense, avec l'organisation Nefteport en particulier.

M. N. Patolitchev: Oui, le vice président de Nefteport a d'ailleurs signé tous les accords de livraison de gaz naturel avec l'Autriche, la France et d'autres.

Entretien de M. le Conseiller Fédéral E. Brugger avec M. N. Patolitchev, Ministre du Commerce extérieur de l'URSS, Moscou, le 27 mars 1973.

Sujet: l'uranium enrichi

M. E. Brugger: Je désire soulever la question de l'uranium enrichi que l'Union soviétique est à même de produire. Des sociétés suisses ont déjà exprimé leur intérêt pour ce combustible nucléaire et d'ailleurs en ce moment des négociations se poursuivent en Suisse entre la compagnie N.O.K. et l'organisation Technabexport (M. Andreiev), mais l'impression générale est que ce dossier avance trop lentement. Pourriez-vous dès lors nous aider, car c'est une affaire qui ne peut être laissée entièrement aux mains des techniciens, qui mettront du temps encore avant de tomber d'accord. Vous êtes sans doute aussi intéressés par des exportations d'uranium enrichi. Quant à nous, nous avons actuellement 3 centrales atomiques produisant de l'électricité et 4 ou 5 autres doivent être construites ces prochaines années.

M. N. Patolitchev: Nous avons une série d'accords sur l'enrichissement des matières atomiques. Avec la N.O.K. les discussions avancent, nos représentants sont en Suisse en ce moment et dès leur retour à Moscou, nous ferons un rapport à notre gouvernement sur cette affaire et peut-être que tout ira très facilement.

M. R. Probst: Je crois qu'il convient de distinguer les deux problèmes liés à la fourniture à la Suisse d'uranium enrichi. Le premier est le problème technique: qualité du combustible, transport etc. Le second est celui de l'accord entre l'URSS et l'I.A.E.O. Nous aimerions vous demander de favoriser les entretiens sur ces deux problèmes.

↓ la Suisse, évent.

M. N. Patolitchev: C'est entendu, nous vous appuyerons.

M. E. Brugger: Nous avons déjà un accord sur l'importation d'uranium enrichi avec les USA et nous voudrions beaucoup en conclure un également avec l'Union soviétique.

M. N. Patolitchev: Je comprends très bien.

Entretien de M. le Conseiller Fédéral E. Brugger avec M. N. Patolitchev, Ministre du Commerce extérieur de l'URSS, Moscou, le 27 mars 1973.

Sujet: Ciba-Geigy

M. E. Brugger: Je désire soulever la question de la maison Ciba-Geigy et prierai M. Probst de bien vouloir vous donner les détails.

M. R. Probst: Ciba-Geigy fait déjà des affaires importantes avec l'URSS, c'est une compagnie de grande taille que vous avez d'ailleurs eu l'occasion de visiter M. le Ministre lors de votre séjour en Suisse en juin 1971. J'aimerais à cette table évoquer seulement une proposition concrète de cette compagnie. Nous savons qu'en URSS vous êtes également très intéressés par les produits chimiques, herbicides, insecticides, propres à améliorer le rendement des cultures en permettant simultanément une économie de la main d'oeuvre. Ciba-Geigy a présenté récemment une offre de livraison de tels produits qui seraient payés partiellement par l'excédent de récoltes résultant de l'usage du produit chimique dans un ensemble de kolkhozes déterminés. Si vous étiez d'accord, Ciba-Geigy pourrait recevoir aussi en paiement des produits chimiques, du ciment, etc. Ciba-Geigy est également disposée à vous accorder des crédits. D'ores et déjà, Ciba-Geigy serait prête à signer un accord de 100 Mio de francs sur 3 ans. Des contacts ont été pris avec certaines organisations, avec les Ministères de l'agriculture, de la Chimie, du Commerce extérieur, de même qu'avec le Gosnab (Comité d'Etat du Conseil des Ministres de l'URSS pour l'équipement) et le Comité d'Etat pour la science et la technique. Les réactions ont été dans l'ensemble partout positives, mais aucune réponse finale sur le projet soumis par Ciba-Geigy n'a été obtenue à ce jour. Ciba-Geigy en a recueilli l'impression que la décision se prendrait à un haut niveau et c'est pourquoi nous vous en parlons. Nous savons encore que l'Ambassade de l'URSS en Suisse est tout à fait au courant de ce projet. M. Baranov ici présent ne peut que me confirmer dans mes dires. En fait, ce que propose Ciba-Geigy, c'est une nouvelle forme de coopération. Nous vous aidons à augmenter vos récoltes et vous nous payez avec le surplus de produits agricoles.

M. N. Patolitchev: Pour nous, la question n'est pas mûre. Voici pourquoi la réponse n'est pas disponible: c'est surtout le Ministère de l'agriculture qui doit s'occuper de ce projet; le paiement par contre est l'affaire du Ministère du Commerce extérieur. Or, pour mon Ministère, cela revient au même de payer directement les produits de Ciba-Geigy en

argent liquide ou de payer avec des marchandises que de toute façon nous pourrions vendre contre des devises. De ce fait, le Ministère du Commerce extérieur n'a pas été enchanté par cette forme de collaboration et puis nous pensons que, pour ces prochaines années, nous aurons l'argent pour payer nos engagements. Dans quelques années, il en ira peut être autrement. Nous en rediscuterons avec le Ministère de l'agriculture. Les propositions que nous jugeons intéressantes, sont celles portant sur la construction de fabrique pour la production d'un article donné; par exemple une proposition pour une usine pour le Polyéthylène. Nous n'excluons pas cependant le projet de Ciba-Geigy et nous n'allons pas rompre nos discussions.

M. R. Probst: Je prends note. Nous prierons Ciba-Geigy de se mettre en contact avec le Ministère du Commerce extérieur ainsi qu'avec le Ministère de l'agriculture. Si cette proposition a été faite, c'est parce que cette compagnie cherche de nouvelles formes de collaboration.

M. N. Patolitchev: Je comprends très bien cette idée.

Entretien de M. le Conseiller Fédéral E. Brugger avec M. N. Patolitchev, Ministre du Commerce extérieur de l'URSS, Moscou, le 27 mars 1973.

Sujet: Sulzer

M. E. Brugger:Voici encore un grand projet dont je voudrais vous parler, c'est celui de Sulzer Frères.

M. R. Probst: Nous savons que l'Union Soviétique cherche à obtenir une licence pour les moteurs diesels. Nous savons aussi que vous avez déjà une licence pour des moteurs de ce genre, mais que cette fois-ci l'intérêt porte sur les moteurs diesels marins modernes, à vitesse de rotation moyenne (moteurs de faible encombrement). Sulzer a été approchée par le Comité d'Etat pour la science et la technique, par le Ministère pour la marine en haute mer, par le Ministère pour la marine fluviale et des discussions ont déjà eu lieu avec l'organisation Licensintorg. Sulzer, en commun avec la firme allemande M.A.N., a répondu à ces demandes par un projet complet. De plus, Sulzer et M.A.N. ont organisé à Moscou au mois de février dernier un symposium sur les moteurs diesels modernes à vitesse de rotation moyenne. En outre, Sulzer et M.A.N. vont recevoir une délégation d'experts soviétiques dans leurs usines. Ce projet est une grande affaire, car si l'URSS se décide à construire ces moteurs diesels marins sous licence Sulzer, alors elle affermira aussi sa place dans le monde dans ce secteur. Je suis persuadé que Sulzer et M.A.N. peuvent être d'une grande aide pour l'Union soviétique, car n'oublions pas que Sulzer est le plus grand constructeur mondial de moteurs diesels et que le 34 % des moteurs diesels construits dans le monde le sont sous licences Sulzer. Voici pourquoi ce projet est particulièrement intéressant, sans compter aussi que Sulzer a déjà un contrat de licences avec la Pologne et la Roumanie sur des moteurs diesels et ces contrats marchent très bien.

M. N. Patolitchev: La collaboration avec Sulzer est ancienne. Nous avons aussi une collaboration ancienne avec la compagnie Burgmeister. J'ai pris note de ce que vous m'avez dit et je sais avec qui il faut en discuter.

M. R. Probst: Je ne voudrais pas avoir l'air de faire de la réclame commerciale!

M. N. Patolitchev: En tout état de cause, vous en avez fait! Mais Sulzer est une firme connue et puis je reconnais qu'il y a dans chaque pays quelque chose de particulier, de spécial, qui n'existe dans aucun autre, que le pays soit grand ou petit

M. E. Brugger: Je suis heureux de constater que vous ne faites pas de différences entre les grands et les petits pays!.

Entretien de M. le Conseiller Fédéral E. Brugger avec M. N. Patolitchev, Ministre du Commerce extérieur de l'URSS, Moscou, le 27 mars 1973.

Sujet: Alu-Suisse

M. E. Brugger: Puis-je également vous dire quelques mots sur les intentions de la compagnie ALU-SUISSE qui, à la demande du Ministère de la métallurgie non ferreuse, a soumis une proposition de coopération très importante. Je m'en vais d'ailleurs vous remettre le Memo rédigé par Alu-Suisse en langue russe.

M. R. Probst: J'aimerais encore bien préciser qu'il s'agit d'une coopération technique. Si le Ministère concerné donnait sa réponse, on pourrait envisager la constitution d'un groupe mixte d'experts. Je vous rappelle aussi qu'Alu-Suisse est une très grande firme, la 4ème dans le monde par sa production d'aluminium.

M. N. Patolitchev: Si vous permettez, je m'en vais téléphoner tout de suite au Ministre.

(Le Ministre est absent en ce moment)

Je crois que c'est une question dont nous pourrions discuter dans le cadre de la Commission mixte, car nous le faisons dans des cas semblables avec la France (usine pour la purification du gaz naturel construite en URSS) ou avec la Finlande (centrale atomique soviétique construite en Finlande). C'est tout à fait ce genre de question qu'il faut débattre dans une commission mixte. Je m'en vais faire une note à l'attention du Ministre. Il la recevra demain.

M. E. Brugger: Permettez-moi aussi de vous dire que pour des raisons psychologiques il serait très important qu'un projet comme celui-là voie le jour après la réunion de la commission mixte.

M. N. Patolitchev: Je ne puis rien vous répondre là-dessus. Dans les Commissions mixtes on forme des groupes de travail par secteurs d'intérêt. Il arrive parfois aussi que certains groupes de travail soient dissous, n'aboutissent pas à des conclusions positives en d'autres mots.

M. E. Brugger: Oui, cela arrive aussi chez nous. Mais encore une fois un résultat concret positif serait très souhaitable.

Entretien de M. le Conseiller Fédéral E. Brugger avec M. N. Patolitchev, Ministre du Commerce extérieur de l'URSS, Moscou, le 27 mars 1973.

Sujet: la propriété industrielle et les marques

M. E. Brugger: J'aimerais en venir au problème de la protection de la propriété industrielle et des marques de fabrication et d'origine.

M. R. Probst: J'ajouterai encore pour que vous ne fassiez pas une confusion M. le Ministre qu'il s'agit de deux choses séparées:

- d'une part il y a eu la délégation conduite par M. Stamm au début du mois à Moscou et qui a mis au point un accord sur la protection de la propriété industrielle entre nos deux pays. Nous espérons que cet accord sera prochainement ratifié de part et d'autre.
- d'autre part, et c'est là la question de M. Brugger, nous avons en vue un accord sur la protection des marques de fabrique et des marques d'origine. Là aussi, il est clair que nos intérêts coïncident.

M. N. Patolitchev: Puisque nos intérêts sont communs, les négociations devraient aller vite. Les discussions sont en effet toujours difficiles quand les intérêts ne coïncident pas. Je m'en vais faire un contrôle pour savoir où en sont les choses, c'est une question qui relève de mes compétences.

M. E. Brugger: Pensez-vous qu'après la délégation de M. Stamm, ce dossier ne présente plus de difficultés?

M. N. Patolitchev: Je ne sais pas exactement où en sont les choses. Mais de toute façon, le Comité d'Etat pour les inventions et découvertes est proche de nous, non seulement parce que nous exportons beaucoup, mais aussi parce que Licensintorg est une organisation de mon ministère.

M. R. Probst: Je comprends. Nous connaissons aussi très bien Licensintorg et puis il faut remarquer qu'il y a toujours plus de brevets soviétiques déposés en Suisse et réciproquement.

Entretien de M. le Conseiller Fédéral E. Brugger avec M. N. Patolitchev, Ministre du Commerce extérieur de l'URSS, Moscou, le 27 mars 1973.

Sujet: l'accord entre la Suisse et le Marché commun.

M. N. Patolitchev: Avez-vous eu des difficultés avec votre accord avec le Marché commun dans le contexte de nos relations?

M. E. Brugger: Mais nous n'avons pas un accord avec le Marché commun, ce qui existe c'est un accord sur le libre échange des marchandises industrielles. Comme j'ai déjà eu l'occasion de vous le dire M. le Ministre, nous sommes en Suisse au centre de l'Europe et c'est pour cela que nous avons cherché à conclure un accord libre avec l'Europe. D'ailleurs nous n'avons pas de liens avec le Marché Commun, ce qui a été créé c'est une Commission mixte entre la Suisse et le Marché commun, pour surveiller le fonctionnement de cet accord de libre commerce.

M. N. Patolitchev: Auriez-vous un jour des difficultés, sachez que nous sommes toujours prêts à examiner les choses avec vous.

M. E. Brugger: Je vous en remercie.

M. N. Patolitchev: C'est avec intérêt que j'ai discuté à cette table avec vous. L'importance des questions soulevées demande que l'on se revoie, revenez à Moscou! .
